

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

1219007908 0004

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. MASSEUBE
12 AV ELYSEE DUFFRECHOU
32140 MASSEUBE

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire le règlement de cette somme par paiement en ligne ou par prélèvement.

eco' pLi 86 POITIERS PIC 20.09.18 CI0202



1219007908 0004

M BACON RICHARD
6 RUE DU BOIS
65140 ESCONDEAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 81 723 470 262
Référence de l'avis : 18 32 4078568 51

Numéro de propriétaire : 242 B00228F

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 0351 MBHJGP
M BACON RICHARD JEAN CLAUDE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 10/08/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

1 293,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous pouvez adhérer au prélèvement en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous au centre d'encaissement mentionné à l'aide de l'enveloppe retour jointe avant le 15/10/2018. Votre prélèvement sera effectué dès réception.

ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »

Mandat de prélèvement SEPA récurrent : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA récurrent. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

V
co

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

M. BACON RICHARD
6 RUE DU BOIS
65140 ESCONDEAUX

*

ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT

DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 TAXES FONCIERES
18 32 4078568 51 C 221 2018 32019 15/10/2018 Montant : 1 293,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 30501
94974 CRETEIL CEDEX 9

183240785687 M

BACON RIC